

M. le président suppléant: A l'ordre! Le député de Trinity-Conception invoque le Règlement.

M. Stick: Monsieur le président, j'estime que le comité assiste ce soir à un échange d'opinions privé. A mon avis, les députés devraient s'adresser au président, afin que nous puissions tous comprendre ce qui se dit.

M. le président suppléant: Le député de Témiscouata a demandé et obtenu du député de Lethbridge la permission de poser une question, et je ne crois pas que l'échange qui s'en est suivi enfreignait le moins du monde le Règlement, ni qu'il contrevenait aux usages de la Chambre.

M. Pouliot: Je vous remercie, monsieur le président, mon gros bâton est toujours là.

M. Blackmore: Vraiment, monsieur le président, j'estime que votre décision est parfaitement juste. Si nous pouvons nous entretenir ainsi, en nous intéressant au Canada comme nous le faisons, et libres de poser des questions et d'y répondre nous allons faire bien du chemin.

Le genre de question qu'a posée l'honorable député est exactement celui que j'accueille avec plaisir et j'y répondrai volontiers. Beaucoup de nouveaux tracteurs seraient achetés cette année, si les cultivateurs avaient l'argent voulu. De même, ils achèteraient beaucoup de pièces de rechange s'ils avaient les fonds. Un tracteur ne dure pas indéfiniment, étant donné le gros travail qu'on en exige. Je ne crois guère que la difficulté se trouve où l'honorable député semble le croire. Elle tient à ce que les gens des trois provinces des Prairies, où se vend une forte proportion des machines, n'ont pas l'argent nécessaire pour acheter les machines qu'il leur faut.

Je puis fournir un exemple des changements très rapides survenus dans les machines, changements que la plupart des députés n'ont pas eu l'occasion de constater. Le changement survenu dans les machines utilisées dans l'industrie betteravière, qui est commune dans ma circonscription, étonnerait les députés. On fabrique de nouvelles machines qui arrachent les betteraves, les soulèvent, les nettoient et les placent dans des contenants en une seule opération; les contenants peuvent ensuite être expédiés à la fabrique. Ces machines changent et s'améliorent si rapidement que les gens en achèteraient de nouvelles tout aussi promptement s'ils en avaient les moyens. Je ne crois donc guère qu'on puisse dire qu'il y a assez de machines sur les fermes canadiennes.

M. Pouliot: Mon honorable ami me permettrait-il une autre question?

M. Blackmore: Mais oui!

M. Pouliot: Trouve-t-il mauvais que quatre ou cinq cultivateurs s'unissent pour acheter un tracteur dont ils se serviraient?

M. Blackmore: Dans la région que représente mon honorable ami, où les fermes sont relativement petites, on trouverait cela tout naturel.

M. Pouliot: Deux cents acres.

M. Blackmore: Mais dans l'Ouest, en Saskatchewan ou en Alberta, il y a des fermes de trois ou quatre sections exploitées par un seul homme. Naturellement, dans certains cas il faut trois ou quatre tracteurs pour une ferme. Mais tout dépend de la région où nous étudions la situation. J'imagine que les fermes de la circonscription de mon honorable ami de Queens ne sont pas très grandes, mais dans le cas des petites fermes, il y a de petits tracteurs que les gens peuvent acheter s'ils ont l'argent voulu. Cela répond-t-il à votre question? Un honorable député a dit quelque chose; s'il veut parler plus fort, j'aimerais entendre ce qu'il dit.

M. Pouliot: Ils ne sont pas sérieux. Nous, nous le sommes.

M. Blackmore: S'ils ne sont pas sérieux, il est grand temps qu'ils le deviennent, car le bien-être de tout le Canada est en jeu dans la présente discussion. Ce n'est pas une blague. C'est une véritable difficulté qui se pose au Canada présentement, quand un fabricant torontois de machines nous dit qu'il a congédié 890 hommes en une journée; c'est une question dont tous les Canadiens devraient se préoccuper. Il dit que, s'il ne réussit pas à vendre plus de machines, il lui faudra en congédier d'autres encore.

D'ordinaire, ces grands fabricants de machines aratoires étudient de près les besoins de la population. Ils savent quelle sera la moyenne des ventes en Saskatchewan ou en Alberta, par exemple. Leurs dossiers remontent jusqu'à 20 ou 30 ans en arrière. Ils savent combien de machines les gens achèteront s'ils en ont les moyens. Ils établissent leur production en fonction des besoins, conformément à la loi des moyennes. Si l'argent ne correspond pas aux besoins, des difficultés surgissent immédiatement, cela va de soi.

M. Pouliot: Mon honorable ami sait que les fabricants d'instruments aratoires ne sont jamais satisfaits.

M. Blackmore: Personne n'est jamais satisfait. Mon honorable ami n'est jamais satisfait, ni moi non plus.

M. Pouliot: Je le suis quand il répond si bien à ma question.